

 Nombre de stagiaires
De 5 à 15 max.

 Durée de la formation
7 heures

PUBLIC CONCERNÉ

DRH - RRH - CSE

PRÉ REQUIS

S'impliquer personnellement

TARIF

INTRA : A partir de 1400 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal des addictions en milieu professionnel
- Appréhender et identifier les addictions
- Savoir agir et réagir



PROGRAMME

Quels sont le cadre légal et les responsabilités dans l'entreprise ?

Présentation de la réglementation et de la responsabilité des différents collaborateurs

Quelles sont les addictions, leurs effets et leurs conséquences ?

Présentation des différents types d'addictions, du processus de dépendance et des conséquences en situation de travail

Le repérage et l'aide au salarié en difficulté

Comment repérer un salarié en difficulté et comment l'aider ?
Quelles sont les erreurs à ne pas faire ?

La politique de l'entreprise

Mise en avant des différents acteurs, mise en place de protocoles, élaboration d'une stratégie de communication



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39